

MIMOPÉDAGOGIE

vivre l'anthropologie du geste de Marcel Jousse
pour en vivre et faire vivre

août 2014

n° 100

L'Homme est Mémoire

Rencontre transdisciplinaire entre l'anthropologie
du geste et du rythme de Marcel Jousse
et les sciences cognitives

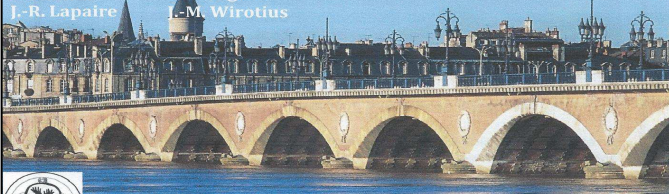
Orateurs

J. Alichoran
W. Bakeroot
Y. Beaupérin
M. Bouvard
A. Bensalah
D. Béracochea
B. Bontempi
J. Candau
C. Caupenne
J.-F. Dartigues
E. Dicharry
F. Eustache
R. Guérinel
T. Jacquignon
R. Jaffard
J.-R. Lapaire
C. Lémée
J.-M. Mazaud
C. Mestre
C.-M. Meyer
C. Olivier
O. Ouedraogo
J.-M. Pedespan
P. Perrier
C. Piéard
P. Piolino
I. Reznikoff
P. Rouillet
G. Rousteau
E. Sienaert
C. Videgain
J.-M. Wirotius

Organisateurs

B. Bontempi
T. Jacquignon
J. du Camp d'Orgas
R. Jaffard
J.-R. Lapaire
Y. Baupérin
D. Béracochea
J.-M. Guillard
E. Skorna Pryka
G. Capaldi

Colloque à Bordeaux
24 -27 septembre 2014



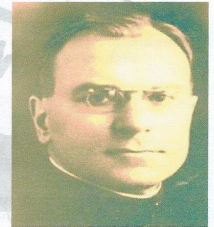
Informations et inscriptions:
www.marceljousse.com



Objectifs du colloque

Ce colloque vise à contribuer à la connaissance de l'anthropologie du geste et du rythme initiée par Marcel Jousse. Titulaire de la chaire d'anthropologie linguistique à l'école d'anthropologie de Paris et professeur à la Sorbonne, cet anthropologue et chercheur a consacré sa carrière à étudier les rapports entre le geste et les mécanismes de la connaissance, de la mémoire et de l'expression. Il établit une liaison indispensable entre les approches expérimentales, thérapeutiques et pédagogiques chez les enfants normaux et déficients.

Au travers des travaux de Marcel Jousse, ce colloque permettra la rencontre transdisciplinaire entre l'anthropologie et les neurosciences, ainsi qu'avec les disciplines médicale et psychiatrique, les sciences cognitives et les études comportementales. Il s'agit de promouvoir une réflexion tant théorique que pratique autour du fonctionnement de la mémoire et de l'expression humaine. Les thèmes abordés concernent la recherche fondamentale, les approches pédagogique et pédiatrique, ou encore la prise en charge thérapeutique des pathologies telles que l'autisme et la maladie d'Alzheimer.



Marcel Jousse
(1886-1961)

Ainsi, les travaux de Marcel Jousse, à la fois clé de voûte et catalyseur de ce colloque, contribuent à l'interactivité entre nos spécialités scientifiques. Dans ce cadre, le comité scientifique espère promouvoir, à plus long terme, la collaboration entre l'anthropologie et les neurosciences. La dynamique de ce colloque pourra permettre la création de projets transdisciplinaires durables.

24-27 septembre 2014

Programme, renseignements et inscription sur le site www.marceljousse.com

Tradition orale et tradition de style global-oral

(extrait de l'article paru dans la revue du CEP n° 66 de janvier 2014 pp. 64-88 sous le titre La fiabilité de la tradition de style global-oral à la source de la Bible)

Marcel Jousse, dans ses recherches sur la transmission orale, a toujours apporté une distinction très nette entre ce que l'on perçoit et désigne communément et de façon très vague et très simpliste sous le nom de « tradition orale » et ce qu'il a mis en évidence comme étant plus justement une « tradition de style global-oral ». Cette distinction entre « tradition orale » et « tradition de style global-oral » tient à la place que l'une et l'autre accorde à la mémoire et surtout à la façon dont l'une et l'autre la font fonctionner. Faute d'appréhender cette distinction capitale, on se heurtera à des problèmes insolubles en ce qui concerne l'origine et l'authenticité des textes bibliques.

La tradition orale

La tradition orale s'apparente au style parlé, celui que nous utilisons tous les jours, dans la vie courante, pour nos relations banales et quotidiennes. Encore faut-il préciser que ce style parlé, nous le réduisons, nous gens de style écrit, à ce que nous en pratiquons précisément dans ce contexte d'une culture de style écrit. En effet, ce style parlé ne s'adresse ni à la mémoire du locuteur ni à la mémoire des auditeurs : ni les uns ni les autres ne cherchent à retenir par cœur et fidèlement ce qui est émis. En conséquence, les règles qui président à ce style parlé ne cherchent en aucune façon à faciliter la mémorisation de ce qui est émis. Notons, au passage, que ce style parlé n'est pas celui de la publicité qui, curieusement, retrouve les lois du style oral afin d'émettre des slogans qui atteignent la mémoire des consommateurs pour les conditionner à la consommation. Lorsqu'il s'agit de transmettre des souvenirs, la tradition orale de « style parlé » fonctionne sans fixité : chacun raconte ses souvenirs avec ses mots à lui et ceux qui répéteront ce souvenir le feront avec leurs mots à eux, dans une plus ou moins grande fidélité à l'original.

Le modèle analogique de cette tradition orale est le jeu du « téléphone arabe » : un cercle de joueurs étant réuni, on transmet au creux de l'oreille du premier un message qu'il est chargé de transmettre à son voisin de la même façon. En fin de cercle, on est amusé de constater la distorsion qu'a subie le message, en passant d'auditeur à auditeur. Il est évident que, dans ce contexte, plus la chaîne des transmetteurs est grande, plus la déformation du message risque d'être importante. A plus forte raison si on y ajoute le facteur temps : plus le temps s'écoulera entre l'émission du message par le premier locuteur et la réception du message par le dernier locuteur, plus le risque est grand que le message se déforme.

N'est-ce pas ainsi que, schématiquement, certains exégètes et même certains partisans de la tradition orale conçoivent l'oralité à l'origine de la Bible. J'en veux pour simple témoignage cette citation de Pierre Grelot, dans le cahier Evangiles n° 45, consacré aux origines des Evangiles :

« Je puis citer un cas de tradition purement orale qui me permet de remonter jusqu'à un fait advenu en 1792. Beaucoup de détails concrets se sont effacés avec le temps, mais les grandes lignes subsistent. J'ai reçu cette « tradition » en 1938, grâce aux témoignages d'un cousin germain de l'une de mes arrière-grand'mères et de ses deux sœurs, nés en 1852, 1858 et 1861. Ceux-ci la tenaient eux-mêmes de leur propre grand'mère, qui avait reçu de sa mère, née avant la Révolution française, un crucifix d'ivoire sculpté au XVIIIème siècle. L'histoire était liée à la transmission de cet objet de famille : il s'agissait donc d'un récit « étiologique » qui expliquait l'origine de l'objet en racontant comment il était venu en possession de la famille. On ne m'a raconté l'histoire que parce qu'il m'était destiné. En fait, l'objet a disparu pendant la seconde guerre mondiale et la génération qui le détenait est morte. N'ayant noté sur le moment ni les noms des personnes, qui m'étaient transmis avec la généalogie correspondante, ni le nom des lieux, sauf une localisation générale dans la Puisaye (Yonne et Nièvre), je ne puis retrouver que les grandes lignes du récit ; mais celles-ci sont fermes.

« En gros, voici le fait. Notre ancêtre commun était, en 1789, régisseur du domaine possédé par une famille noble qui perdit des biens en 1790 et qui prit alors le parti d'émigrer en attendant des jours meilleurs. Emigration en Angleterre, si mes souvenirs sont bons. Le chef de famille emprunta alors l'argent nécessaire à son régisseur. Il lui remit en gage un crucifix d'ivoire sur lequel il prêta serment de rendre l'argent à son retour. Son domaine, devenu « bien national », ne fut pas acquis par le régisseur qui perdit à la fois sa fortune et son poste. Après la tourmente, quand il maria sa fille, il ne put lui donner pour dot que le crucifix d'ivoire : celui-ci gardait sa valeur de gage et il pourrait servir de « témoin », dans le cas où la famille émigrée rentrerait et serait en mesure de rembourser son emprunt. Elle ne rentra pas. C'est ainsi que le crucifix fut transmis d'une génération à l'autre, en ligne directe et par droit d'aînesse. La famille qui le détenait en 1938 était sans descendant direct : l'objet m'était donc promis oralement, comme au parent le plus proche qui pourrait en faire un bon usage.

« Je n'ai aucune raison de mettre en doute l'historicité du récit, dans ses grandes lignes stylisées avec le temps. Toutefois l'échange de vues entre les trois narrateurs faisait apparaître des différences de détail entre leurs « recensions ». Si l'objet m'avait été transmis, je pourrais à mon tour raconter le récit à celui qui en serait le nouveau destinataire, avec plus de précision que je ne le fais ici, car les souvenirs liés à l'objet (noms, lieux, circonstances) se seraient mieux gravés dans ma mémoire. Ainsi se trouverait bouclé un cycle de deux siècles. Il est clair qu'une mise en écrit de la tradition orale aurait pu intervenir en cours de route, si le besoin s'en était fait sentir et si, par exemple, un transmetteur de l'objet avait eu l'idée de joindre la narration à son testament. De la tradition orale, on serait passé alors à la tradition écrite, dont il conviendrait de faire la critique en distinguant la « substance » du fait et les détails narratifs qui ont pu subir des variations en cours de route. »

Avec une telle conception de la tradition orale, je comprends la position de certains exégètes qui, comme Jean Astruc, l'un des pères fondateurs de l'exégèse moderne au XVIIIème siècle, affirmait qu'« il est difficile de se persuader que, dans une tradition plusieurs fois répétée, on ait pu se souvenir exactement de la description topographique du Paradis terrestre... de l'âge de chaque Patriarche, du temps précis où ils ont commencé d'avoir des enfants, et de celui où ils sont morts ». On soulignera au passage la conviction partagée par tous qu'une tradition orale se déforme au fur et à mesure de sa répétition, ce qui est vrai si précisément elle n'est qu'orale

C'est ce qui permet de comprendre la peur de certains partisans de la tradition orale qui « prétendent rendre la tradition plus facile et plus sûre, en évitant de la faire passer par un trop grand nombre de mains où elle aurait pu s'obscurcir, s'affaiblir, s'altérer », quitte à supposer des mises par écrit rapprochées pour raccourcir le temps écoulé entre la création du texte et sa transmission, l'écrit étant perçu comme plus fiable que la tradition orale, et pour cause, avec une telle confusion entre « tradition orale » et « tradition de style oral ».

La tradition de style global-oral

A côté de cette tradition orale « de style parlé », il existe une tradition de « style global-oral » qui obéit à de tout autres règles. Albert Bates Lord, dans les années 1960-1970, le reconnaissait lui-même, à partir de l'étude de bardes yougoslaves, en établissant un certain nombre de conditions à la transmission orale : des rythmes et des rimes, des stéréotypes bien définis et une répétitivité facilitant la mémorisation, une certaine longueur des séquences récitatives ou déclamatoires. Mais Albert Bates Lord connaissait les travaux de Marcel Jousse qu'il utilisait sans le reconnaître. Car c'est Marcel Jousse qui, le premier, a identifié ce style global-oral avec ses spécificités, en s'appuyant sur une vaste enquête ethnique dépassant largement le simple milieu des bardes yougoslaves.

L'observation attentive et rigoureuse des faits, à laquelle s'est astreint Marcel Jousse, l'a amené à découvrir **des constantes**, dans ces milieux anciens ou actuels qui, connaissant l'écriture ou non, se transmettent leurs connaissances par oral. Ces constantes sont plus précisément **des lignes de plus grand pente** vers lesquelles s'écoule naturellement l'expression humaine, si d'autres facteurs (culturels, par exemple) n'interviennent pas pour la modifier. La finalité de ces constantes est de permettre à la mémoire humaine d'être performante au plus haut point, que ce soit par **son pouvoir**

absorbant (capacité à retenir des textes, bien souvent après une seule audition et capacité de les restituer après une période plus ou moins longue de latence), **son amplitude** (capacité à retenir des quantités de textes), **son exactitude** (capacité à retenir la littéralité de ce qui a été émis) et **sa perdurabilité** (capacité d'une mémoire à long terme).

En effet, la plupart de ces milieux d'oralité partagent en commun le fait de faire appel, d'une manière consciente ou non, à la globalité du corps humain. C'est ce qu'exprimait cet aphorisme juif du Talmud : « *Si tu ne mémorises pas ta Tôrah avec les 248 membres de ton corps, elle ne restera pas stable en toi* », affirmant intuitivement ce qu'un savant psychologue, Théodule Ribot, énoncera de la façon suivante, au début du XX^{ème} siècle : « *Un état psycho-physiologique est d'autant plus facile à faire renâître qu'il importe avec lui un plus grand nombre d'éléments moteurs* ».

Cet appel à la globalité du corps humain s'effectue par l'utilisation indissociable des deux registres dont dispose tout homme pour connaître le monde qui l'entoure et exprimer cette connaissance : d'une part, ce que Marcel Jousse appelle le registre laryngo-buccal, et que nous appelons communément le langage, et d'autre part ce qu'il appelle le registre corporel-manuel, pour lequel nous n'avons pas d'étiquette et pour lequel Marcel Jousse a créé celle de « corporage-manuélage ».

L'utilisation spontanée, et quasi inconsciente, de ces deux registres, par la plupart de ces milieux d'oralité, obéit à ce que Marcel Jousse appelle des « lois » parce qu'on les retrouve d'un milieu d'oralité à un autre, quelle que soit l'époque et quelle que soit la dispersion géographique de ces milieux. De même donc qu'il y a un « style écrit » régi par des lois, il y a également un « style global-oral » régi par des lois. Ces « lois », Marcel Jousse les a synthétisées au nombre de trois : le rythmisme, le bilatéralisme, le formulisme. Ces néologismes ne sont pas un effet de style mais ont été forgés par Marcel Jousse pour désigner de façon rigoureuse des phénomènes dont il a pris conscience avec acuité. En effet, il lui a paru nécessaire, après des années d'études, de créer une terminologie nouvelle pour coiffer des faits qui n'avaient pas été remarqués jusque là, afin d'éviter des confusions. Ces « lois » sont exposées dans le premier tome de l'*Anthropologie du Geste* publié chez Gallimard auquel on pourra se référer pour de plus amples développements.

A côté de ces « lois » mnémoriques, relevant davantage de l'anthropologie que de l'ethnique, Marcel Jousse a relevé également l'existence de ce qu'il appelle des « procédés mnémotechniques », relevant davantage de l'ethnique que de l'anthropologie et contribuant à justifier le qualificatif de « style oral » que Marcel Jousse attribue à ces traditions. Ces procédés sont le comptage, le sériage, l'agrafage et l'ordrage que nous avons développés dans notre livre *Rabbi Iéshoua de Nazareth, une pédagogie globale*.

Après avoir mis en évidence ces « lois mnémoriques » et ces « procédés mnémotechniques », Marcel Jousse ne s'est pas comporté comme un entomologiste se contentant d'épingler les papillons morts des traditions de style global-oral disparues, ni comme un archéologue cherchant à ressusciter à l'identique un passé révolu. Il en a réalisé une synthèse vivante, neuve et originale, qu'il a mis à la disposition des gens de style écrit que nous sommes, pour une prise de conscience, à la fois du fonctionnement de ces lois et de ces procédés et de leur richesse formative. Cette synthèse vivante nous est proposée à travers la récitation mimodramatique des évangiles que Marcel Jousse considérait comme le « cœur » de son œuvre anthropologique, selon le témoignage de Gabrielle Baron, sa collaboratrice et sa continuatrice. A l'école de Marcel Jousse, l'Institut de Mimopédagogie continue de transmettre ces récitations mimopédagogiques, avec d'autres familles jousiennes s'en inspirant.

Yves BEUPERIN.

Créé en mars 2005, le bulletin d'information de l'Institut de Mimopédagogie arrive à son centième numéro en ce mois d'août 2014. Espérons encore longue vie pour ce « centenaire », au service de l'œuvre de Marcel Jousse !

Le site de l'Institut de Mimopédagogie comporte deux nouvelles sous-rubriques : une intitulée *Événementiel* dans la rubrique MARCEL JOUSSE, destinée à faire connaître diverses manifestations ou publications autour de Marcel Jousse ; une autre intitulée *Groupes de mémorisation* dans la rubrique LABORATOIRES où se trouvent répertoriées les diverses formations assurées par l'Institut de Mimopédagogie.